

Dotation médicale pour un éloignement jusqu'à 200 milles d'un abri

LOCALISATION dans le contenant	EFFET thérapeutique	DÉNOMINATION commune internationale (DCI) et/ou molécule active (dosage unitaire) (*)	RÉFÉRENCE selon codification européenne ATC	NOM commercial du produit acheté (à indiquer ici)	LISTE	PRÉSENTATION	QUANTITÉ par conditionnement	NOMBRE de boîtes	DATE de péremption (à indiquer ici)
ALLERGOLOGIE	CORTICOÏDE.	Betamethasone (2 mg).	H02AB01		I	Comprimés	20 comprimés.	1	
	TRAITEMENT états de choc.	Epinéphrine (**) 1mg/ml ou 0,3mg/0,3 ml.	C01CA04		I	SC ou IM	Kit injection.	1	
ANTALGIQUES-ANTISPASMODIQUES	ANTI-DOULEUR/ ANTI-FIÈVRE.	Paracétamol (500 mg)	N02BE01			Comprimés	16 comprimés	1	
	ANTI - DOULEUR PUISSANT.	Tramadol (100 mg).	N02AX02		II	Comprimés.	20 comprimés.	1	
	ANTISPASMODIQUE	Phloroglucinol (200 mg).	A03AX12			Lyocs	10 Lyocs	1	
ANTI-INFLAMMATOIRES.	ANTI-INFLAMMATOIRE	Kétoprofène (50 mg).	M01AE03		II	Comprimés.	24 comprimés.	1	
CARDIOLOGIE	CORONARODILATEUR.	Trinitrine 0,15 mg	C01DA02		II	Solution	Flacon spray	1	
DERMATOLOGIE	ANTISEPTIQUE LOCAL.	Chlorhexidine aqueuse (0,05 %).	D08AC02			Solution	Unidose	10	
	CRÈME ÉCRAN TOTAL.	Indice 60.	D02BA			Crème.	Tube 50 ml	1	
	BRÛLURES traitement immédiat.	Trolamine	D02AX			Emulsion	Tube 96 g	1	
	CRÈME ANTIBACTÉRIENNE	Cuivre, zinc, sucralfate	D08AX			Crème	Tube 40 g	1	
GASTRO-ENTÉROLOGIE	ANTI - ACIDE GASTRIQUE.	Aluminium / magnésium hydroxydes.	A02AD01			Comprimés.	40 comprimés	1	
	ANTIDIARRHÉIQUE.	Lopéramide (2 mg).	A07DA03		II	Gélules.	20 Gélules.	1	
HÉMOSTASE	ANTI - AGRÉGANT plaquettaire.	Acide acétylsalicylique (300 mg).	B01AC06		I	Poudre Sol. buv.	30 sachets.	1	
INFECTOLOGIE	ANTIBIOTIQUE PÉNICILLINE	Amoxicil (500 mg) + Ac. Clav. (125 mg).	J01CR02		I	Comprimés.	12 comprimés	1	
	ANTIBIOTIQUE MACROLIDE	Josamycine (1 g).	J01FA07		I	Comprimés.	10 comprimés.	1	

LOCALISATION dans le contenant	EFFET thérapeutique	DÉNOMINATION commune internationale (DCI) et/ou molécule active (dosage unitaire) (*)	RÉFÉRENCE selon codification européenne ATC	NOM commercial du produit acheté (à indiquer ici)	LISTE	PRÉSENTATION	QUANTITÉ par conditionnement	NOMBRE de boîtes	DATE de péremption (à indiquer ici)
OPHTALMOLOGIE	COLLYRE antiseptique.	Hexamidine 0,1 % (0,6 ml).	S01AX08			Coll. unidose.	Unidose (10).	1	
	COLLYRE anti-inflammatoire.	Indometacine 0,1 % 5 mg	S01BC01			Collyre unidose.	Unidose 0,35 ml (20)	1	
PSYCHIATRIE.	ANXIOLYTIQUE	Diazepam (5 mg).	N05BA01			Comprimés.	40 comprimés.	1	
ACCESSOIRES	SPARADRAP.					Rouleau.	Rouleau	1	
	COMPRESSES STÉRILES.	20 x 20				Sachet unit	Paquet (par 10)	3	
	GANTS D'EXAMEN.					Paires	Taille moyenne	5	
	PANSEMENTS ADHÉSIFS	Stériles 4 côtés				Assortiment	Assortiment	1	
	CONTENTION COHÉSIVE.					Rouleau	4,5 m x 7 cm.	1	
	CONTENTION élastique.	Adhésive.				Rouleau.	2,5 m x 6 cm	2	
	ÉPINGLES de sûreté.					Tailles variées.		12	
	PINCE À ÉCHARDES.							1	
	THERMOMÈTRE MÉDICAL	Electronique						1	
	SUTURES CUTANÉES.	Adhésives.				Stérile.	Paquet	2	
	CISEAUX.							1	
GUIDE MÉDICAL.	Type guide premiers secours et soins.							1	

(*) L'achat du médicament générique est recommandé quand celui-ci existe.

(**) Epinéphrine 1 mg/1 ml : à conserver au frais (+ 2 °C à + 8 °C) et à l'abri de la lumière. A l'ombre, la trousse peut supporter des séjours de quelques semaines à température ambiante. Une coloration brun-rose de la solution traduit sa dénaturation et la rend inutilisable. Ne pas utiliser au-delà de la date de péremption. Toute trousse conservée à température ambiante doit être détruite à la fin de la période d'activité des hyménoptères. Injection possible par multiples de 0,25 ml.

(**) Epinéphrine 0,3mg/0,3ml : à conserver à une température ne dépassant pas + 25 °C. Durée de vie du produit plus longue dans les conditions spécifiées. Délivrance d'une dose unique de 0,3 ml (pour l'enfant, une solution dosée à 0,15 ml/0,3 ml est nécessaire).

La fiche informative accompagnant le produit dans sa boîte donne les informations de référence.

Les dates de péremption doivent être vérifiées régulièrement par le responsable du navire.

Les médicaments relevant de la réglementation de la liste I ou de celle de la liste II ne peuvent être utilisés que sur prescription délivrée par un médecin à distance.

Les sujets ayant des antécédents allergiques doivent être particulièrement vigilants.

Les quantités proposées correspondent à un équipage de six personnes maximum.

Conseils complémentaires :

Il est vivement recommandé de placer les produits dans un contenant étanche permettant un accès facile aux différents produits qui doivent être rangés selon une organisation rationnelle. La dotation doit être placée dans un endroit facilement accessible, à l'abri de la lumière et peu soumis aux variations thermiques.

Pour les enfants embarqués, il est nécessaire de prévoir, en fonction de l'âge, des dosages adaptés ou des produits de substitution pour un certain nombre de médicaments.

En cas de maladie préexistante et/ou de traitement en cours, cette liste doit être soumise au médecin traitant qui indiquera les éventuelles incompatibilités médicamenteuses et prescrira si besoin des médicaments complémentaires.

Un kit complémentaire est nécessaire pour les navigations en zone tropicale comprenant notamment des produits désinfectant l'eau et des antipaludiques (se renseigner auprès des services de consultation de médecine tropicale et des voyages).